

Le 13 avril 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 13 avril 2015 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

Marie LeBlanc, conseillère
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
M. Gilbert Larrivée, conseiller
M. Réjean Rioux, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Absence : Mme Micheline Lepage et M. Maurice Vaney

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale et greffière adjointe, M. Daniel Thériault, trésorier, et Benoit Rheault, greffier.

4 citoyens assistent à l'assemblée.

12 992

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

12 993

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2015

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015.

ADOPTÉE

12 994

3. ADOPTION DES DÉBOURSÉS DE MARS 2015

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve et autorise le paiement des déboursés du mois de mars 2015 au montant total de 628 040,52 \$.

ADOPTÉE

12 995

4. POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE Mme Pascale Rioux fut nommée directrice générale adjointe en date du 23 juin 2014 et directrice générale à compter du 4 août 2014; Mme Rioux agit également à titre de trésorière adjointe et greffière adjointe (réf. résolution no 12 844);

ATTENDU l'évaluation positive effectuée par les membres du Conseil;

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles confirme la fin de la période de probation de la directrice générale.

ADOPTÉE

12 996

5. POSTES DE PRÉPOSÉS À L'ARÉNA BERTRAND-LEPAGE

ATTENDU le départ à la retraite d'un préposé à l'aréna (poste permanent) et les processus d'embauche qui ont suivi;

ATTENDU QUE ce départ a été comblé par M. Bruno Lapierre qui était déjà en poste comme préposé à l'aréna, poste temporaire;

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles officialise l'embauche de M. Bruno Lapierre au poste permanent de préposé à l'aréna, l'entrée en poste étant en date du 23 février 2015;

Que : le Conseil entérine l'embauche de M. Daniel Lepage au poste temporaire de préposé à l'aréna en date du 16 mars 2015;

Que : le Conseil précise qu'une période de probation de 6 mois s'applique à chacun de ces postes.

ADOPTÉE

12 997

6. DIVERS DONS ET SUBVENTIONS

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Marie LeBlanc,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles verse une aide financière de 300 \$ au «Club Bonne Humeur de l'âge d'or de Trois-Pistoles Inc.» pour la tenue de l'activité cabane à sucre le 13 avril 2015 à l'Abri Doré;

Que : le Conseil accorde une aide financière de 1500 \$ à l'organisme Ressources familles des Basques pour la tenue de la Journée de la famille qui aura lieu le 16 mai 2015.

ADOPTÉE

12 998

7. PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS

ATTENDU l'élaboration du plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

ATTENDU QUE 28 actions découlent de ce plan d'action;

ATTENDU QUE ces 28 actions sont projetées à court terme, soit dans un horizon 2015-2019;

ATTENDU QUE le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles a adhéré au programme Climat municipalités du ministère de l'Environnement (MDDELCC);

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, la Ville de Trois-Pistoles doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Gilbert Larrivée,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement par ce Conseil :

Que : la Ville de Trois-Pistoles adopte une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 3 % pour la section corporative et de 0,3 % pour la section de la collectivité par rapport à l'année 2012, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2015-2019 »;

Que : Mme Pascale Rioux, directrice générale soit désignée pour gérer, au nom de la ville de Trois-Pistoles, les différents suivis, demandes et autres documents liés à la demande de subvention dudit programme auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce en remplacement de Mme Cindy Lafrenière.

ADOPTÉE

12 999

8. FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES 2015 DE LA VILLE DE TROIS-PISTOLES : PROJETS RETENUS

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles a lancé un appel de projet en lien avec le Fonds d'initiatives culturelles 2015 ;

ATTENDU QUE le comité d'analyse a évalué les demandes reçues et présenté au Conseil de Ville ses recommandations quant à l'acceptation des projets et des sommes consenties pour leur réalisation;

ATTENDU QUE certains organismes devront effectuer certains ajustements sur recommandation du comité d'analyse pour accéder à l'aide financière consentie ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve le premier versement représentant 50% de l'aide consentie aux organismes mentionnés ci-dessous pour les projets suivants dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles;

Que : le Conseil autorise Mme Sara Amélie Bellavance, directrice du service de la culture et des communications, à conclure avec les organismes une convention d'aide financière pour et au nom de la Ville de Trois-Pistoles.

Organisme	Projet	Premier versement (50%)	TOTAL (100%)
Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles Inc.	- Les Petites gueules content Noël (2000\$) - Qu'est-ce qu'elle a ma gueule? (1000\$) - Accès Privilège à des spectacles (1300\$) - Stages de formation (1500\$) - Pôle culturel (10 000\$)	7 900\$	15 800\$
Groupe Yôlémà	- Festival des Journées d'Afrique (3000\$)	1500\$	3000\$
Parc de l'Aventure basque en Amérique	- Festival du Rendez-vous basque (1000\$) - Patrice dans Gisèl (5000\$) (projet de Soraïda Caron) - 7kg de courage – Mon parcours sur le Camino francés (4000\$) (projet de Gabrielle Rousseau)	5000\$	10 000\$
Ressources familles des Basques	- Les Ateliers du Salon des Gitans (5000\$) (projet porté par Marilie Bilodeau – Salon du Gitan)	2500\$	5000\$
Les Amis de l'art de Trois-Pistoles Inc.	- Projet de création pour le milieu scolaire (1 000\$)	500\$	1000\$
Total		17 400\$	34 800\$

ADOPTÉE

13 000

9. FINANCEMENT DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION 2014 PAR LE FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE le Conseil de Ville de Trois-Pistoles a réalisé en 2014 les acquisitions d'immobilisation suivantes :

- Informatique - Hôtel de ville :	2 362,91 \$
- Tracteur - Travaux publics :	18 375,64 \$
- Toiture - Piscine régionale des Basques:	43 066,13 \$
- Toiture - Hôtel de ville :	22 433,63 \$
- Ordinateurs - Bibliothèque :	1 942,17 \$
- Équipements - Service des loisirs :	1 274,44 \$
- Équipements - Travaux publics :	1 514,10 \$
- Blocs sanitaires - Camping municipal :	6 000,00 \$
- Équipements - Service des incendies :	<u>14 122,39 \$</u>

Total : **111 091,41 \$**

ATTENDU QU'il est de l'intention du Conseil de Ville de Trois-Pistoles de financer ces acquisitions d'immobilisation par le fonds de roulement de la Ville sur une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE ledit fonds a suffisamment de disponibilités pour financer les dépenses ci-haut mentionnées;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Marie LeBlanc,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles finance par le fonds de roulement les acquisitions d'immobilisation détaillées ci-dessus au montant de 111 091,41 \$. Le fonds d'administration remboursera le fonds de roulement en cinq années de 2015 à 2019 inclusivement à raison de quatre versements égaux et consécutifs de 22 218,28 \$ et un cinquième paiement de 22 218,29 \$.

ADOPTÉE

13 001

10. FINANCEMENT DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION 2014 PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU QUE le Conseil de Ville de Trois-Pistoles a réalisé en 2014 les acquisitions d'immobilisation suivantes :

- Solde - Réfection rues Notre-Dame Est et Martin :	77 523,34 \$
- Pavage - Place D'Amours :	15 179,28 \$
- Pavage - Rue Vézina :	<u>808,40 \$</u>

Total : **93 511,02 \$**

ATTENDU QU'il est de l'intention du Conseil de financer ces acquisitions d'immobilisation par les activités de fonctionnement;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles finance par les activités de fonctionnement les acquisitions d'immobilisation détaillées ci-dessus au montant de 93 511,02 \$.

ADOPTÉE

13 002

11. FINANCEMENT DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION 2014 PAR LE SURPLUS ACCUMULÉ

ATTENDU QUE le Conseil de Ville de Trois-Pistoles a réalisé en 2014 les acquisitions d'immobilisation suivantes :

- Réfection rues Notre-Dame Est et Martin :	149 970,59 \$
- Terrain de soccer :	106 410,43 \$
- Parc intergénérationnel :	107 655,26 \$
- Camion incendie :	<u>182 821,22 \$</u>

Total : **546 857,50 \$**

ATTENDU QU'il est de l'intention du Conseil de financer ces acquisitions d'immobilisation par le surplus accumulé;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles finance par le surplus accumulé les acquisitions d'immobilisation détaillées ci-dessus au montant de 546 857,50 \$.

ADOPTÉE

13 003

12. TRANSFERT DE RÉSERVES FINANCIÈRES POUR 2014

ATTENDU les deux réserves financières suivantes de la Ville de Trois-Pistoles :

- Solde d'emprunt projet Parc du Havre II :	2 666,67 \$
- Réserve – diverses :	<u>10 704,87 \$</u>

Total : **13 371,54 \$**

Pour ce motif,

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise le transfert de ces deux réserves financières totalisant 13 371,54 \$ aux activités de fonctionnement de l'année 2014.

ADOPTÉE

13 004

13. SERVICE D'INSPECTION ET RAMONAGE DES CHEMINÉES EN 2015

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles retienne les services de « Service de ramonage M. Ouellet Enr. » afin d'effectuer l'inspection et le ramonage des cheminées pour la saison 2015;

Que : le Conseil précise que les coûts chargés aux contribuables par l'entreprise retenue sont les suivants :

- Inspection de la cheminée seulement : 20 \$
- Ramonage, ramassage des résidus et inspection : 35 \$.

ADOPTÉE

13 005

14. DÉFI PIERRE-LAVOIE DANS LES RUES DE LA VILLE

ATTENDU QU'un marathon cycliste faisant partie du volet « adulte » du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage à Trois-Pistoles le 12 juin 2015;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 du Règlement no 787 concernant les nuisances, la paix, le bon ordre, le bon gouvernement, le bien-être en général et la sécurité, le Conseil de Ville peut autoriser la tenue d'une telle activité à certaines conditions ;

ATTENDU la participation de la Ville de Trois-Pistoles (réf. résolution no 12 967) et la collaboration de la Sûreté du Québec et de Transports Québec ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise la tenue de cet événement dans les rues de la ville.

ADOPTÉE

13 006

15. SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles proclame la semaine du 4 au 10 mai 2015 comme « semaine de la santé mentale dans la Ville de Trois-Pistoles » et invite la population, les entreprises et les institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE

13 007

16. ADOPTION DU « RÈGLEMENT NO 808 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 788 »

ATTENDU QU'un avis motion a préalablement été donné le 10 novembre 2014;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit document et renoncent à sa lecture et ce, conformément à l'article 356 de la loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles adopte le « Règlement no 808 concernant le colportage et modifiant le règlement no 788 ».

ADOPTÉE

17. PÉRIODE DE QUESTIONS :

- 1) Règlements provinciaux sur la protection des eaux.
- 2) Agrandissement du Parc marin Saguenay-St-Laurent.
- 3) Programme climat-municipalité.
- 4) Compteurs intelligents d'Hydro Québec (suivi d'une demande d'un groupe de personnes).
- 5) Règlement sur le colportage.
- 6) Marché public des Basques.

13 008

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu à l'unanimité,**

Que : La séance soit levée. Il est 20 h 13.

ADOPTÉE

**Jean-Pierre Rioux
Maire**

**Benoit Rheault
Greffier**